



AVIS PUBLIC

Demande d'usage conditionnel au règlement numéro 1794 relatif aux usages conditionnels

Veillez prendre avis qu'à une séance ordinaire qui sera tenue le 12 août 2019 à 19 heures, à la salle du conseil municipal au 2^e étage de la mairie, située au 145 rue Saint-Louis, à Saint-Eustache, le conseil sera saisi de la demande d'usage conditionnel suivante:

BUT DE L'USAGE CONDITIONNEL DEMANDÉ	DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE
<ul style="list-style-type: none">Permettre l'implantation d'un nouveau système d'antennes de télécommunication. (1794-UC-16 / 2019-0062)	455, avenue Mathers

Le conseil entendra toute personne intéressée relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Fait à Saint-Eustache, ce 9^e jour de juillet 2019.

La greffière,
Isabelle Boileau